

**Procès-verbal du CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU BOULLAY-MIVOYE**
Séance du mardi 19 mai 2026

Convocation du 07 mai 2026

L'an deux mille vingt-six et le mardi 19 avril, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune du Boullay-Mivoie, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Stéphane HUET, Maire

Etaient présents :

Monsieur Stéphane HUET, Madame Catherine ATARIAN, Monsieur Christophe ARMBRUSTER, Madame Véronique BOYERE, Monsieur Alain THIREAU, Madame Monique FRESNAYE, Madame Anne-Fabienne GILLES, Monsieur Dominique RICHER, Monsieur Christophe PERCHERON, Madame Marta GONTHIER

Absents excusés :

Madame Claire BONHOMME a donné pouvoir à Madame Catherine ATARIAN
Madame Coralie CURNOL a donné pouvoir à Monsieur Alain THIREAU
Monsieur Julien THÉZÉ a donné pouvoir à Monsieur HUET
Monsieur Benjamin SOULARD

Absent non excusé :

Monsieur Damien SERY

Ouverture séance 19h45 sous la présidence de Mr Stéphane HUET

Le Maire procède à l'appel des élus municipaux :

Madame C.BONHOMME a donné pouvoir à Madame C.ATARIAN, Madame C.CURNOL a donné pouvoir à Monsieur A.THIREAU, Monsieur J.THÉZÉ a donné pouvoir à Monsieur HUET, Monsieur B.SOULARD et Monsieur D.SERY sont absents.

Le quorum est atteint

Mme V.BOYERE est élue secrétaire de séance

Ordre du jour de la séance :

- Approbation du procès-verbal du conseil du 15 avril 2026
- Désignation des membres de la commission de contrôle des impôts directs
- Prestation d'étude de faisabilité dans le cadre du projet bâtimentaire « Maison des associations »
- Révision de loyers des logements de Me WUNENBURGER et Me LE DORNER
- Désignation des membres conseillers municipaux de la commission de contrôle des listes électorales
- Préparation du 14 juillet
- Informations diverses

1- Approbation du Procès-verbal du conseil du 15 avril 2026

Mr le Maire demande si un des conseillers à une remarque à faire.

Monsieur A.THIREAU indique qu'il faut enlever le mot « suppléant » au point 10

Aucune autre observation n'ayant été formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité (13 voix)

2- Désignation des membres de la commission de contrôle des impôts directs (délibération n° 2026-37)

Mr le Maire présente la commission et indique la difficulté de réunir les membres désignés de la liste électorale.

Mr le Maire demande qui est volontaire dans le conseil pour être proposé sur la liste qui sera établie par le service de la fiscalité directe locale :

C.ATARIAN, C.PERCHERON, V.BOYERE, A.THIREAU, D.RICHER, M.FRESNAYE, C.ARMBRUSTER, A.F.GILLES, C.BONHOMME, C.COURNOL, B.SOULARD, J.THÉZÉ.

La désignation des autres membres possibles à partir de la liste électorale sont :

R.ASTRUC, D.BURGADA, M.PICCEU, J.L VALADE, N.DURAND, C.FAURE, C.SADOUL, M.GUURLIN, J.INSAKROUKOU, F.JOLIBOIS, J.M. LABICHE, P. MARY

Après délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la liste des membres ci-dessus à présenter au service de la fiscalité directe locale

3- Prestation de faisabilité dans le cadre du projet bâtiminaire « Maison des associations » (délibération n° 2026-38)

Mr le Maire indique que les documents ont été envoyés à chaque conseiller. Il précise qu'après le passage du bureau d'étude mandaté dans le cadre de « Village d'avenir », il faut maintenant réaliser une étude avec Eure et Loir Ingénierie pour établir un cahier des charges.

Cette assistance est sollicitée par la commune pour la rénovation d'une maison d'habitation en logement d'urgence et salle des associations

En 2026, la commune a budgétisée la somme pour régler cette étude s'élevant à 3720 € TTC.

En 2027, il faudra prévoir le coût des travaux suite à cette étude.

D.RICHER demande à visiter le logement. Monsieur le Maire acquiesce mais indique qu'en raison de la présence de moutons qui font paître le terrain attenant il ne faut pas y aller seul. Monsieur le Maire propose une visite le 05 juin 2026 à 18 h.

C.ATARIAN indique qu'il faut envoyer une copie par mail à chaque conseiller du dossier d'étude de « Village Avenir ».

Monsieur le Maire indique en aparté que le projet pour la MAM (maison des Assistantes Maternelles) est mis en attente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la prestation d'étude de faisabilité et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Eure et Loir Ingénierie.

4- Révision des loyers des logements de Me WUNENBURGER et Me LE DORNER (délibérations n° 2026-39 et 40)

Monsieur le Maire indique qu'il convient de réviser les loyers des baux des logements de Me WUNENBURGER et Me LE DORNER arrivant à leur terme le 20 juillet et 16 août prochain

Il appartient donc au Conseil pour le loyer de Me WUNENBURGER de fixer le montant du loyer mensuel pour la période du 21 juillet 2026 au 20 juillet 2027 en appliquant l'indice de référence du 1^{er} trimestre 2026 comme suit :

- ❖ indice de référence des loyers pour le 1^{er} trimestre 2026 : **146.60** ;
- ❖ Indice appliqué au 21 juillet 2025 : **145.47** ;
- ❖ Nouveau loyer : $607.54 \times 146.60 / 145.47 = \mathbf{612.26\text{€}}$

Et de Mme LE DORNER comme suit :

- ❖ indice de référence des loyers pour le 1^{er} trimestre 2026 : **146.60** ;
- ❖ Indice appliqué au 16 août 2025 : **145.47** ;
- ❖ Nouveau loyer : $553.63 \times 146.60 / 145.47 = \mathbf{557.93 \text{ €}}$

En sus, Me WUNENBURGER et LE DORNER régleront la taxe des ordures ménagères pour l'époque considérée et mensuellement, la somme de 100 € pour frais de chauffage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la revalorisation des loyers de Me WUNENBURGER et Me LE DORNER.

5- Désignation des membres conseillers municipaux de la commission de contrôle des listes électorales (délibération n° 2026-41)

Dans le cadre de la commission de contrôle de la liste électorale, et suite au renouvellement des membres du conseil municipal, Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à la désignation des membres conseillers municipaux de cette commission

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité désigne :

Conseiller municipal :

Titulaire : Me FRESNAYE Monique Suppléant : Me CURNOL Coralie

6- Préparation du 14 juillet

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise JB FOUCHER et demande à choisir le menu.

Informations diverses

*Fête des mères

Monsieur le Maire présente les devis photos pour la fête des mères. Les conseillers trouvent l'idée intéressante mais souhaitent revoir la proposition pour Noël prochain.

*Eure-et-Loir en fête

A-F.GILLES présente le nouveau dispositif « Eure-et-Loir en fête ». Cette information pourra être transmise au comité des fêtes et à la commission des fêtes de la municipalité.

*Espaces verts

A.THIREAU indique que l'entretien des espaces verts est très bien effectué. Il demande à ce que certains chemins communaux soient nettoyés cependant. Monsieur le Maire indique que cette végétation permet d'éviter de mauvaises utilisations des chemins (débarras....) mais qu'un passage pour les piétons pourra être réalisé.

*Eaux de Ruffin

A.THIREAU indique la première réunion prévue le 20 mai 2026. Il souligne qu'il existe une grande différence de tarifs entre les différentes communes-membres.

*Problème de rats

Monsieur le Maire indique qu'un flyer sera distribué prochainement pour demander à ce que chaque habitant lutte contre la prolifération de rats dans la commune

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h25

La secrétaire de séance,
Véronique BOYERE



Le Maire,
Stéphane HUET

